

Bureau de la prévention des saisies et de l'éducation financière

Le bureau de la prévention des saisies et de l'éducation financière (OFP) fait partie de la division de la fraude et de la protection des consommateurs du département de la Justice du Delaware, créée en vertu de la loi 29 Del. C. § 2518 pour aider les propriétaires du Delaware en situation de détresse financière ou confrontés à la saisie de leur logement.

Contactez-nous dès aujourd'hui : (800) 220-5424

Comment l'OFP peut aider

- Contacter les organismes de recouvrement au nom du propriétaire
- Tenir les agents de recouvrement responsables lorsqu'ils travaillent avec les propriétaires pour résoudre leurs demandes d'aide en cas de défaut de paiement ou de défaillance imminente sur des hypothèques de premier rang
- Aider les propriétaires à comprendre le processus d'obtention d'une résolution
- Enquêter sur les plaintes pour escroquerie
- Informer les propriétaires sur les options disponibles pour les aider à résoudre leurs problèmes
- Organiser des manifestations publiques dans tout l'État pour informer et éduquer les consommateurs en matière de finances personnelles
- Organiser des événements périodiques dans tout l'État pour permettre aux propriétaires de rencontrer en personne leur agent de recouvrement afin de discuter des problèmes liés à leur hypothèque

Formulaires d'autorisation

- Formulaire d'autorisation

Ressources utiles

- En savoir plus sur ce que vous pouvez faire
- Informations générales sur les options d'allègement
- Ressources supplémentaires pour vous aider